

PLAN LOCAL DE DÉCONFINEMENT DE LA VILLE D'AVIGNON

... DANS NOS QUARTIERS ET DANS NOS ESPACES PUBLICS

ÉCOLES : SÉCURISER LES ACCÈS



ÉLARGIR LES ZONES D'ATTENTE

Organisation des parvis des écoles en agrandissant les espaces disponibles devant les entrées ou sorties de l'établissement : élargissement de trottoirs, piétonisation des voies sur les heures d'entrées et sorties, suppression de places de stationnement.

Ces parvis pourront être adaptés en concertation avec les directions d'établissement afin de garantir le meilleur accueil possible des écoliers dans le respect des règles sanitaires.

De la signalisation au sol et des affichages sur les parvis permettront d'identifier les distances physiques à respecter.

FACILITER LES DÉPLACEMENTS DOUX

Parce que la meilleure façon de garantir les distances physiques est de donner le plus de place possible aux piétons et aux vélos, il est nécessaire d'apaiser les axes circulés aux abords des établissements scolaires : diminution de la vitesse, suppression de stationnement, modification de sens de circulation. Les flux piétons seront facilités et parfois guidés sur les chemins des écoliers : élargissement des passages piétons, doublement des trottoirs, flux prioritaires sur les trottoirs.

L'offre de stationnement vélo (arceaux à vélo) sera renforcée aux abords des écoles.

15 sites (ou 24 écoles) sont ciblés prioritairement pour l'application de ces mesures :

Groupe scolaire Massillargues

Groupe scolaire Grand Cyprès

Elémentaire Amandier

Groupe scolaire Saint Jean

Groupe scolaire Sixte Isnard

Maternelle Arrousaire

Maternelle Monclar/Elémentaire

Marcel Perrin

Groupe scolaire Stuart Mill

Maternelle 9 Peyres

Groupe scolaire des Rotondes

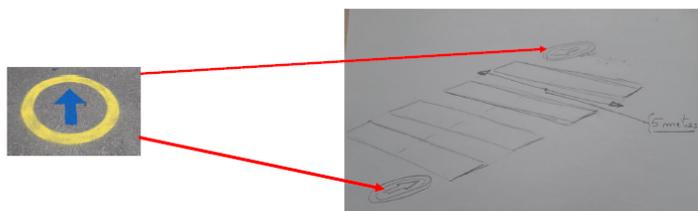
Maternelle Simone Veil

Groupe scolaire Persil/Pouzaraque

Maternelle Louis Gros

Maternelle Olivades

Groupe scolaire Trillade



Signalisation pour traversée piétonne élargie de 3 à 5 m et indication du sens de la marche



Matérialisation des distance sous forme ludique



Affichage piéton



PLAN LOCAL DE DÉCONFINEMENT DE LA VILLE D'AVIGNON ... DANS NOS QUARTIERS ET DANS NOS ESPACES PUBLICS

PIÉTONS : FACILITER LES DÉPLACEMENTS DANS LE RESPECT DE LA DISTANCIATION



DONNER DE L'AISANCE AUX DÉPLACEMENTS À PIED

sur les centralités commerçantes et les magistrales piétonnes du cœur de ville

- Élargissement des périmètres et plages horaires de piétonisation aux mercredis, samedis, et weekend de jours fériés :
- À partir du mois de mai, et tant que les restaurants et Bars ne rouvrent pas : de 12h à 19h : République, St Agricole, Percée Favard / Saboly, J Vernet
- Dès la réouverture des bars et restaurants, l'horaire de cette piétonisation sera élargi de midi à minuit.
- Dès la réouverture des bars et restaurants, ce dispositif sera élargi aux secteurs St Michel/Corps Saints et Banasterie/Carmes.

ÉLARGIR LES CHEMINEMENTS PIÉTONS SUR LES TROTTOIRS

- Doublement de certains trottoirs sur les axes sensibles : abords écoles, sous voies ferrées
- Par exemple Route de Lyon : élargissement du trottoir sous le pont de la voie ferrée

APAISEMENT DES VITESSES

- Mise en zone 30 ou extension des Zones 30 (limitation à 30 km/h) sur les secteurs à forts enjeux comme les écoles ou les axes cyclables



LA VILLE D'APRÈS, NOS VIES D'APRÈS...

AVIGNON, PLUS QUE JAMAIS APAISÉE, ÉCOLOGIQUE ET DURABLE

Favoriser encore et toujours plus la pratique du vélo



Dans la continuité du plan de déplacement en modes doux initié en 2016, **10 km de nouvelles pistes cyclables provisoires sont en cours d'aménagement** pour encourager les mobilités douces en sécurisant des cheminements entre les lieux d'habitation et les principaux pôles d'activité et/ou les écoles.



Aménagements transitoires d'itinéraires sécurisés : élargissement des voies cyclables avenues de la Folie, Colchester, Wetzlar, Boccace, Eisenhower nord et Route de Lyon.



Matérialiser de nouveaux axes stratégiques vers la zone d'activité de Courtine depuis les quartiers ouest (chemin de Rochegude) et la Rocade, vers la zone d'activité de Fontcouverte depuis Réalpanier (avenue de l'Amandier) et depuis la route de Montfavet côté centre-ville.

Expérimenter les Vélorues sur Arrousaire et Sources. Tout au long de l'itinéraire, le vélo est prioritaire sur la voiture (zone 30km/h) ce qui permet d'élargir sur certaines portions les trottoirs.

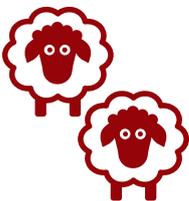
Plusieurs phases d'aménagement selon la complexité :

- phase 1 d'ici début juin (50% des projets),
- phase 2 d'ici septembre 2020



30 000 euros au total : le Fonds d'aide municipal « **TOUS À VÉLO !** » permettra à près de 600 bénéficiaires de bénéficier d'une prime de 50 euros pour l'acquisition d'un vélo d'occasion (dans une limite de 50% de financement du coût global d'achat).

Développer l'éco-pâturage dans nos parcs et jardins



Des moutons dans les parcs et jardins de la ville : c'est ce que vous pourrez voir dès le 18 mai prochain grâce à la mise en place à Avignon de l'**éco-pâturage** ! D'un côté, 100 hectares environ d'espaces à tondre ou à faucher pour la Ville, de l'autre, des éleveurs en quête de toujours plus de surface enherbées pour moutons, brebis et chèvres... il n'y avait qu'un pas pour que Ville et éleveurs se rencontrent et s'entendent. C'est aujourd'hui chose faite !

Accompagner nos nouvelles pratiques d'achat



Le service de livraison des Halles gourmandes assurée quotidiennement par la société Vélo-cité perdurera après le 11 mai.